

23ème Rallye du Val de Sèvres

6 et 7 Juin 2026

AS-ACO Plantagenet

LRSA Bretagne - Pays de la Loire

Communiqué n° 1

De : Direction de Course

à Tous les concurrents

Objet : Neutralsation ES 1 - Conséquences.

Suite à la neutralisation de l'ES 1 due a des problèmes de Radio trop importantes pour la
Sécurité de tous.

La Direction de couse et le Collège des Commissaires Sportifs et en concertation
avec l' Organisateur ont pris les décisions suivantes :

Pour l'Etape 2 (Dimanche 7 Juin) ES 2 - 3 - 4 - 5,

L'ordre des départs reste inchangé pour tout le Rallye,

Les 13 Pilotes ayant effectué l'ES 1 Conservent leurs temps,

Un temps forfaitaire sera calculé pour les autres concurrents par le collège des

Commissaires sportif sur le classement des ES 2 et 3 Cumulés.

Le : samedi 6 juin 2026
à : 20 h 29

Le Collège

Le Directeur de Course : **LORRE Joseph**
Lic : 10395

Le Président

Les Membres

Dominique TOUBERT C. CONDEMINÉ

L. DEHAN